

## Bulletin d'ADHESION à l'association CHOC ELECTRIQUE

Ayant pris connaissance des statuts de l'association CHOC ELECTRIQUE (CE), je décide d'y adhérer :

Nom, prénom : \_\_\_\_\_

Adresse postale : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_

Tél. fixe : \_\_\_\_\_

Tél. mobile : \_\_\_\_\_

Adresse e-mail valide : \_\_\_\_\_

Deux modes d'adhésions sont possibles à choix :

- Adhésion comme membre actif de l'association (défense à long terme de l'électricité et du chauffage électrique)  
Cotisation annuelle : 50 CHF / an.
- Adhésion comme membre sympathisant : pas de cotisation  
Votre inscription sera un atout important pour réunir, le cas échéant, les signatures nécessaires à un référendum.

Date et signature : \_\_\_\_\_

Merci de renvoyer ce bulletin dûment complété et signé à l'adresse suivante :

Choc Electrique  
c/o J.-P. Mérot  
rue de la Prairie 22  
1196 Gland

Plus d'informations sur [www.chocelectrique.ch](http://www.chocelectrique.ch)